



PRODUIRE DES PETITS FRUITS EN BIO (2 JOURS)

OBJECTIFS

Etre en capacité d'appréhender la mise en place et la gestion d'un atelier de petits fruits en AB.

PROGRAMME

Mardi 5 octobre

Connaître les données techniques relatives à un atelier de petits fruits : choix de la parcelle et du sol, précédant cultural, analyse et fumure de sol, choix des variétés, plantation et paillage, irrigation, plein air ou sous abri, protection phytosanitaire, itinéraire culturel (taille, palissage, ...).

Appréhender l'ensemble des éléments économiques et investissements liés à la mise en place d'un atelier de petits fruits : framboises, fraises, cassis, groseilles, mûres, myrtilles.

Mercredi 6 octobre

Visite de terrain et retour en salle pour échanger sur la visite et approfondir les itinéraires techniques.

Identifier les besoins relatifs au laboratoire de transformation.

Méthodes pédagogiques : Apports théoriques et visite de vergers.



Mardi 5 et Mercredi 6 octobre 2021



Locaux de l'ADEAR à AUCH (32000) et BARZAN (32033)

Intervenant : Stéphane Martignac, paysan bio et formateur en petits fruits bio.

Responsable de formation : Audrey BOUSSAOU

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION : Produire des petits fruits en bio.

DATES : Mardi 5 et Mercredi 6 octobre 2021.

NOM :

PRENOM :

ENTREPRISE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : **COMMUNE :**

TELEPHONE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

VOTRE STATUT MSA :

- Salarié(e) agricole Chef d'exploitation
 Autre, précisez : Cotisant(e) solidaire
 Porteur de projet avec PPP agréé

DATE D'INSTALLATION le cas échéant:

J'autorise l'ADEAR 32 à communiquer mes coordonnées pour un éventuel covoiturage.

En m'inscrivant à cette formation j'accepte les conditions générales de services de l'ADEAR 32 en ligne sur notre site dans l'onglet "Formations".

Fait à Le

Signature :

VOS ATTENTES POUR CETTE FORMATION

Quelles sont les nouvelles pratiques, méthodes et connaissances que je souhaite acquérir ?

.....

.....

.....

Inscription :

Veillez retourner le bulletin d'inscription accompagné d'un **chèque de caution de 100 euros** (non encaissé) ou du montant de la formation pour le non-éligible vivea **avant le 28 septembre** à l'adresse suivante :



ADEAR 32 / Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Gers

56 Avenue des Pyrénées

32000 Auch

Pour plus de renseignements, contactez nous au :

05 62 05 30 86 ou à contact@adear32.fr.



FORMATION PROFESSIONNELLE

N° d'activité de formation : 73320036332

PRODUIRE DES PETITS FRUITS EN BIO

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 14 heures.

Public : Agriculteurs et porteurs de projet.

Pré-requis : Aucun.

Lieu et horaires : Les 5 et 6 octobre 2021, dans le Gers (lieu à définir). De 9h30 à 17h30.

Repas de midi : Repas tiré du sac pris sur place.

Accessibilité handicap : accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour adapter les conditions d'accès à votre situation.

Coût et prises en charge :

- **Prise en charge VIVEA :** agriculteurs installés à jour de leur cotisation professionnelle (chef d'exploitation, cotisant solidaire) et porteurs de projet avec PPP validé. Des documents peuvent vous être demandés pour justifier de votre situation. Votre enveloppe formation sera décomptée de : 350 euros.

- **Financement personnel :** 120 euros (60€/jour). **Autres financements possibles :** nous contacter (CPF, OPCO,...).

Crédit d'impôt : Si vous êtes au régime d'imposition au réel, vous pouvez couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation. Pour vos heures passées en formation vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement.

Modalités de fin de formation :

- Une attestation de participation sera remis au stagiaire à la fin de la formation.

- Mode d'évaluation : fiche d'autoévaluation et questionnaire de satisfaction globale.